



Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Nicole Chicoine, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Romain adoptera lors de la séance du 14 juin 2021 le projet de règlement # 2021-328 « Règlement sur la gestion contractuelle. »

QU'avis de motion du présent règlement a été donné à une séance du conseil en date du 10 mai 2021.

QU'un projet de règlement a été déposé à une séance ordinaire en date du 10 mai 2021.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le 12 mai 2021.

DONNÉ à Saint-Romain, ce **12 mai 2021**.

Nicole Chicoine

Nicole Chicoine
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nicole Chicoine, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Romain, certifie par la présente que j'ai affiché, selon l'article 4 du *Règlement 2019-316 déterminant le mode de publication des avis publics*, le présent avis public concernant le règlement # 2021-328 au bureau municipal, ainsi que sur le site internet de la Municipalité (<https://www.st-romain.ca/>), en date du **12 mai 2021**.

Nicole Chicoine

Nicole Chicoine
Directrice générale et secrétaire-trésorière